[illegible] la Municipalité pendant l'année, le [illegible] tableau estimatif, devra être publié en français et anglais dans la gazette officielle de la Municipalité pendant trente jours, avant la réunion à laquelle le Conseil devra établir et imposer la taxe; le comité des finances soumet à votre honorable corps le budget ou tableau estimatif ci-joint. Et cette ordonnance, une résolution de ce Conseil, avis est par le présent donné que trente jours après la première publication du budget suivant, le Conseil devra et déterminera le montant de la taxe à prélever sur le rôle d'assessement de 1852.

Le document No 1 contient les recettes et dépenses probables à partir du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1852.

Le document No 2 contient une estimation approximative du département du voyer.

Le document No 3 contient l'actif et le passif de cette Municipalité.

Le document No 4 contient le montant des propriétés pouvant être taxées dans les limites de la Municipalité No Un.

Relativement au document No Un, votre comité a l'honneur de vous faire observer que les dépenses excèdent les recettes de $462,785 72 cents. Pour combler ce déficit il faudrait prélever une taxe de 2 3/10 pour cent, mais, convaincu qu'une grande portion de la dette flottante de la Municipalité peut être capitalisée d'après une résolution de ce Conseil en date du 29 avril 1851, conformément à la loi de 1847, votre comité est d'avis qu'une taxe de 1 3/4 pour cent suffira à combler le déficit susmentionné et à faire face aux dépenses casuelles de la Municipalité No Un pendant l'année 1852.

Votre comité a l'honneur de vous faire observer que la taxe qu'il recommande maintenant n'est pas aussi élevée que celle de l'année dernière; car le Conseil a imposé une taxe de 1 7/8 pour cent pour l'année 1851; sept huitièmes pour cent devant être collectés par la Municipalité, et 1 pour cent devant être collecté par le Bureau des Liquidateurs. Ce bureau n'a jamais collecté la dite taxe qui était déclarée inconstitutionnelle par la 3me Cour de District; tandis que la taxe de 1 1/2 pour cent que votre comité recommande servira en même temps à faire face aux dépenses courantes de la Municipalité et à payer la portion d'intérêt de l'ancienne corporation que la Municipalité doit assumer.

En conséquence votre comité recommande l'adoption de la résolution suivante:

Résolu qu'une taxe de 1 1/2 pour cent est et demeure prélevée sur capital, propriétés foncières et esclaves dans les limites de cette Municipalité, conformément au rôle d'assessement fait pour l'année 1851.

(Signé) PAUL PECQUET, Rapporteur.
H. L. PARKS.
T. N. BLAKE.

No 1.

Recettes et Dépenses du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1852.

DÉPENSES.

Appointements du Maire, Recorder, Trésorier et autres employés	$32,050 72
Negres de chaîne	5,000 00
Commissions des collecteurs de taxes	7,000 00
Éclairage au gaz et à l'huile	31,000 00
Garde de ville	55,000 00
Jury de police	10,000 00
Écoles publiques, loyers de maison, bibliothèque	54,000 00
Geole de police et maison de correction	6,000 00
Charité	5,000 00
Fournitures de bureaux et bureau de Santé	6,000 00
Légion de la Louisiane	2,000 00
Compagnies de pompiers, pompes, etc	10,000 00
Frais de police	1,550 00
Salaire du voyer et des employés	7,050 00
Département de la voirie, conformément au tableau fourni par le voyer	200,789 00
Montant à déposer à la Banque de la Louisiane pour le rachat des bons dus en 1854	123,000 00
Montant dû en 1862	15,455 00
Montant dû en 1876	15,000 00
Intérêts sur les bons dus en 1854	15,241 00
Do do en 1862	15,980 00
Do do en 1876	4,950 00
Intérêts sur la dette flottante	70,000 00
Intérêts sur les billets dus en 1852, et 10 pour cent à payer sur la face des dits billets	40,000 00
Intérêt sur le pro rata de la dette de l'ancienne corporation	80,000 00
	$821,575 72

RECETTES.

Marchés	112,000 00
Bacs	1,650 00
Droits de quayage sur bateaux à vapeur	4,000 00
Do do sur navires	25,000 00
Rentes à cens	7,000 00
Taxes sur cabarets, cafés, &c	50,000 00
Taxes sur négociants, drays, &c	30,000 00
Surplus de taxes sur drays dans la Seconde et la Troisième Municipalités	9,000 00
Loyer de la geole de paroisse	5,000 00
Écoles publiques (à recevoir de l'État)	20,000 00
Remboursement de pavage	2,000 00
Taxe spéciale de 1849	5,000 00
Intérêts sur les bons de la Troisième Municipalité	2,700 00
Taxes arriérées sur propriétés foncières et esclaves	35,000 00
Taxes sur capitaux, balance de 1849 et 1850	10,000 00
Excédant des dépenses sur les revenus	462,725 72
	$821,575 72

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1851.
Signé, O. DE BUYS,
Contrôleur—Municipalité No Un.

No 2

État des dépenses probables du Département de la Voirie pour l'année 1851.

Pour réparations des débarcadères et levée conformément aux contrats de Martin Granam & Co, et Louis Surgi	$35,300 00
Réparations des rues pavées conformément au contrat de Thos Bell	10,000 00
Desséchement de la première section conformément au contrat de Jean Conoway	5,700 00
Desséchement de la seconde section au contrat de John Thorn	6,950 00
Nettoiement des rues et réparations des rues non pavées conformément aux contrats de Martin Duggan, du Bureau et du Bonnan	20,650 00
Réparations et constructions des ponts aux intersections des rues	5,000 00
Réparations des marchés	4,000 00
Nettoiement des canaux et des fossés	6,000 00
Fourniture de candélabres et lampes	7,000 00
Travailleurs, charpentiers, charretiers nègres et nettoiement des marchés	25,000 00
Ponts en fer pour les rues de Chartres, Royale et Condé, conformément au contrat de Knapp et Trotter	3,000 00
Pavage en blocs de granit des rues de Chartres, Condé et Royale, conformément aux contrats de [illegible] et Thos Hynes	$69,416 00
Montant de la taxe spéciale $40,000	
Montant à payer par les propriétaires $[illegible]27 — 66,927 00	
Déficit	33,189 00
Améliorations que le Conseil pourrait ordonner pendant l'année	25,000 00
Total	$200,789 00

Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1851.
(Signé) LOUIS H PILIE,
Voyer—Première Municipalité.

No 3

Passif de la Municipalité No Un.

Billets à payer	$ 428,644 25
Bons à payer en 1862, portant six pour cent d'intérêt	210,000 00
Bons à payer en 1854, portant sept pour cent d'intérêt	276,300 00
Circulation de la Municipalité No Un	10,200 25
Bons à 1, 2, 3, 4 et 5 ans échus, portant huit pour cent d'intérêt	7,100 00
Certificats à un an, portant dix pour cent d'intérêt	100 00
Intérêts sur les bons McDonogh	7,280 00
Mandats à vue non payés	134,615 50
Déficit du pavage en blocs de granit rue de la Levée	67,247 00
Intérêts sur les bons à cinq ans payables le 1er janvier 1852	8,670 50
Notre proportion dans l'ancienne dette, plus deux années d'intérêts échus	1,251,402 89
	$2,407,050 01

Actif de la Municipalité No Un.

A recevoir.	Valeur nominale	Valeur réelle
Billets à percevoir	$ 3,748 26	$ 3,748 26
Billets à percevoir protestés	32,571 26	4,000 00
Bons de la Municipalité No 3	39,710 00	
Capital de rentes à cens	114,564 37	114,564 37
Dû par la Municipalité No 3 sur drawback	7,000 00	
Capital de la geole de paroisse	94,866 00	
Capital de la geole de police	91,866 00	

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1851.
(Signé) O. DE BUYS, Contrôleur,
Municipalité No Un.

No 4.

A Rôles de 1851, avant les corrections du Recorder.

	Propriétés Foncières.	Esclaves.	Capital
Quatrième District Représentatif.	$8,869,000	$424,650	$1,764,750
Cinquième District Représentatif	4,944,350	781,000	620,000
Sixième District Représentatif.	4,636,950	657,400	199,050

Récapitulation:

$ 8,869,000
4,944,350
4,636,950

$17,449,300 Total de propriétés foncières.

$ 424,650
781,000
657,400

$ 1,863,050 Valeur total des esclaves

$ 1,764,750
620,000
199,050

$ 2,584,000 Valeur totale du capital

$17,449,300
[illegible]
[illegible]

$21,807,350 montant sujet à la taxe.
1,807,350 montant probable des corrections.

$20,000,000 balance.

Orleans High School,

Rue de l'Esplanade Nos 58 et 59,

Erastus Everett, A M,

Principal et Propriétaire.

Le directeur de cette institution, dont la réputation est déjà faite depuis longtemps, a l'honneur d'informer les familles, que son établissement a été organisé sur un plan qui ne laisse rien à désirer. Jamais il n'a été mieux en mesure d'offrir à ses élèves, une instruction solide, dans toutes les branches de connaissances qu'ils devront mettre en pratique dans le monde.

Les élèves qui désirent se préparer pour l'un des collèges du Nord, seront l'objet d'une attention spéciale et bientôt mis en état d'y entrer avec distinction, car les cours classiques sont réglés sur ceux de ces collèges et professés par des maîtres habiles, munis de diplômes de l'Université de Paris.

N. B.—Une classe élémentaire est sous la surveillance immédiate du principal. 90 nov

AUX AGENTS DE STEAMBOATS—Le soussigné a un magasin des soufflets de seconde main, en très bon ordre, à vendre à des prix modérés. S'adresser à JOSEPH MITCHELL, 13juil 30, Poydras

Les marchands de la campagne SONT invités à venir visiter un large assortiment de chapeaux et casquettes de tous les genres tout frais reçus aux magasins de ALBERT & TRICOU, rue de Chartres, 87, 15 oct et encoignure Royale et St-Louis

CRAVATTES—CRAVATTES.

Un grand assortiment de Cravattes de soie et satin, noires et de fantaisie, dans le dernier genre, d'importation récente et directe de Paris, à vendre par F FABRE & Co, 14oct 19, rue des Magasins

[illegible] d'éducation [illegible] collège [illegible] Pour plus amples informations, s'adresser [illegible]

S'adresser, pour référence, à MM. Delcroix, O. Peyroux, G. Boyer et Nourès. 25 sep—3m

Collège de St-Vincent,

Au Cap Girardeau, État du Missouri,

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'État du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, Avocat. Agent du collège, rue St Charles, No 14. 4 sept—6m

Éducation Classique et Générale

COLLÈGE ST-CHARLES,

PAROISSE ST-CHARLES, (*Louisiane.*)

CE collège, fondé il y a environ deux ans par M. J. Clupy, vient de passer sous la direction de M. J. C. Maré.

Le but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Situé à 19 milles de Carollton, sur la rive gauche du Mississipi et accessible de tous les points de l'État, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation solide, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne et solide éducation.

Prix de la pension—$300 par an.

S'adresser à MM. Felix Grima; Duverger, au bureau de l'Abeille; Bouligny et Ganuchau, Thos J. Durant, à la Nlle-Orléans—Beausejour Boisblanc; Edmond Fortier; Alcée Labranche; Charles Fortier; Paroisse Jefferson—J. Piseros; D Labranche; Docteur Logan—Paroisse St Charles.

(N. B.) M. Duverger, au bureau de l'Abeille, se charge de toutes communications pour M. J. C. Maré. 23nov—1an

Magasin de Tapis,

Rue de Chartres, No 23.

NOUS recevons constamment en addition à notre grand assortiment de TAPIS de tout genres, savoir: Tapis velours et Bruxelles, anglais et américains; Tapis 3 plis, de Bruxelles, Ingrain et Venitiens, tapis à dessin en draps, et toiles. Couvertures de tables et pianos, Rideaux pour fenêtres, tapis pour escalier.

Tapis en toile cirée, de 2 à 24 pieds de large, dernier genre.

Le tout est offert en vente à bon marché pour du comptant ou en bons billets.

A. BROUSSEAU & Co.
1 déc—1w 23, Chartres

HABILLEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

H. HUARD, No. 69, rue de la Commune.

REÇU par les navires Westminster, Marathon et le steamer Georgia, un assortiment complet de marchandises confectionnées, consistant en: Habits de toilette, drap noir français superfin, Redingottes drap superfin noir bleu, brun et olive. Paletots, sacs et boulevards en drap, casimir et tweed, assortiment très varié,

Surtouts de toutes nuances, parfaitement doublés,

Pantalons satin, laine, casimir et drap noir.

Do de fantaisie, dessins nouveaux,

Gilets satin, crap, soie, cachemire simples et croisés,

Manteaux, Gants, cravattes, malles, valises, parapluies &c. &c.

Les articles ci-dessus énumérés, sortis des meilleures manufactures de New-York, sont pleinement garantis. Un soin particulier ayant été porté à la façon ainsi qu'à la coupe qui est entièrement française, ne le cède en rien à [illegible].

Navire Marathon.

Reçu par le susdit navire, un grand assortiment de chemises très bien faites. Aussi un bel assortiment de chemises de dessous et chemisettes en mérinos laine et coton, de tous les numéros.

H. HUARD,
11oct No 69, rue de la Commune

Richard Aldigé et Cie.,

35, rue de Chartres, au premier

166 caisses marchandises françaises reçues par l'Emperor.

21 do do do Minnesota.

1 caisses indiennes rouge pour enfants,
2 do do Gulpuhs Mieg & Co,
1 do do Foulard nouveauté,
1 do do Mousseline imprimée,
1 do do Meuble pour rideaux,
1 do do Satinée bleue et chamois,
1 do do Rouge unie, Suisse,
1 do damas laine et soie pour rideau,
1 do Stores de laine, 1 do tarlatane,
1 do draps et éponge assortis de couleur,
1 do tarlatane laine à carreaux,
1 do organdis et mousseline suisse unie,
1 do mousseline damassée pour rideaux,
1 do rubans, satin unis assortis,
1 do soie à coudre toute couleur,
1 do serge et serge de soie pour doublure,
1 do mousseline de laine chaine coton,
1 do [illegible] grande nouveauté
1 do mouchoirs brodés, 1 do barbe [illegible]
1 do foulards, corail, [illegible]
3 do soieries pour robes, unies, damassées, brochées et quadrillées,
1 do crêpe de [illegible] 5/4,
1 do châles de soie,
1 do do croisés, écossais, noirs et couleurs,
1 do gants Jouvin pour homme,
1 do casquettes, fantaisies pour enfants drap et velours soie,
2 do chapeaux [illegible]
1 do do soie,
1 do barège uni, rayé,
15 balles pommade [illegible] extra forte
1 caisse gilets flanelle à [illegible]
1 do paletots laine bas et [illegible] pour enfants,
1 do chemises [illegible]
1 do devant mécanique
1 do devant toile,
1 do corsets coutil assortis,
1 do ombrelles assorties,
1 do croisé laine et coton à carreaux,
1 do bretelles assorties, 1 do spartierie,
1 do lacets coton, [illegible]
1 do voilettes assorties,
1 do toile cirée imprimée,
1 do fonds de chasse doublés,
1 do jaconas cannelées [illegible]
1 do boutons agathe,
1 do [illegible] pour rideaux,
1 do papier coquille grand format,
10 do do à [illegible]
1 do mouchoirs batiste assortis,
1 do cols, chemisettes et manches brodés mousseline et batiste,
épingles doubles [illegible]
1 do chaussettes et bas, français assortis,
1 do mouchoirs madras français
1 do fleurs,
1 do savon, 1 do pommade,
24 do articles de variété 1 oct

MARCHANDISES SECHES

RILLIEUX & REGGIO,

238, RUE BOURBON,

ONT reçu par le navire EMPEROR, les marchandises suivantes, qu'ils ouvriront aujourd'hui le courant, savoir:

Manteaux soie Pompadour, mantelets, châles, mantelets écharpes pompones et soutachés, châles cachemire couleur et noir, châles mérinos noir, [illegible] glacées, à dessins noir, brochés, taffetas couleurs ombrés, à raies et à carreaux, foulards écossais, à raies, de couleur et chiné, satin à raies, taffetas quadrillé, vénitienne noire, gros d'Écosse, poult de soie, satin de Chine, armure royal, gros de Naples, gros du Rhin, moiré antique, damas, mousseline de laine, [illegible], chemises mérinos [illegible], mousseline laine, [illegible], alpaga, popeline, [illegible]

Tissu de l'Inde, cachemire blanc, barège uni et imprimé.

Indienne enluminée de d'Alsace et de Rouen, mousseline brochée, brillante 4/4.

Étoffes de [illegible] pour meuble, indienne Perse, damas coton blanc, de couleur, indienne, [illegible]

Cols mousseline brodés à jabot, do à plastron, col chemisettes riches, de jaconat, broderies anglaises pour dames et fillettes, manches pagodes en mousseline et jaconat, broderie anglaise, bonnets en batiste et mousseline pour enfant, bonnets, jaconat pour dame, mouchoirs batiste brodés riches, do pour enfant, mouchoirs linon batiste, do batiste écrue, batiste en pièce, bandes brodées, mousseline et jaconat, voilettes en soie, noires et blanches. Voiles de gaze noire, bleus et verts, do barège, gants Jouvin, do soie, fil de Perse et fioselle avec et sans Fanchettes pour femmes et enfants, gants soie pour homme, bas et chaussettes en soie, bas et chaussettes en coton écru et gris pour femmes, hommes et enfants, couvertures laine et molleton pour grand lit, do pour berceau, flanelles croisées, do unie, flanelles gazes, drap de Sedan, casimir, [illegible], Serviettes de table, serviettes, cretonnes à liteaux, do damassées, do à damiers, toile cretonne 6/4, 8/4, 12/4, [illegible] et passementeries en soie, couvrepieds piqués, blanches et en couleur, [illegible] et de mérinos pour homme, femme et enfant, corsets sans coutures, cotonnade pour pantalon.

Parapluies verts, bleus, noirs et marrons.

Parasols changeants

Ombrelles dans tous les genres

Cravattes satin unies et façonnées.

Bretelles pour hommes et enfants

Éventails riches, foulards de soie pour poche, des [illegible], satin pour robes de chambres, boutons de nacre, boutons de soie pour robes, lacets de soie.

Gold cream et crême de concombres par once, pommade, crême de Perse, savons ovales, savons amandes amères, crême d'amandes, vinaigre de Bully, eau de Cologne, &c, &c, &c.

RILLIEUX & REGGIO,
[illegible] 238 Bourbon

VINS—80 barriques vin Bergasse,
100 paniers huile vierge,
30 barriques vin rouge pour familles,
25 barils vin blanc bon cru,
8 1/4 Cognac vrai Cramont,
50 barils Porto wine,
50 caisses vin rouge vrai Château Léoville 1845
100 do do ordinaire;
60 milliers bouchons demi fins;
12 estagnons eau d'oranger triple.
12 do eau de rose do
A vendre par I. MAJESTE,
1anov—s 60, Vieille Levée

Victor Hébert et Co.,

149, RUE DE CHARTRES.

[illegible]BRAIRIE, PAPIER PEINTS etc

Reçu par le navire Emperor;

DICTIONNAIRE d'Equitation — Brillat Savarin, Physiologie du Goût, illustrée—Mémorial de Sainte Hélène—Regnault, Cours de Chimie—Drogues Végétales—Guizot, du Gouvernement Représentatif—Humboldt, Cosmos, 3 vols; le même Tableau de la Nature—Molière, Racine, Corneille, Rousseau, œuvres—Francœur, Astronomie—Musée de Familles, complet—Bescherelle, Dictionnaire National—le même, Grammaire—Fleming et Tibbins Dictionnaire anglais et français.

Volumes Format Charpentier:

[illegible] de Bragelonne—Cuvillier Fleury—Portraits Politiques—Champfleury, Contes—Murger H, [illegible] de Bohême—le même, Vie de Jeunesse—Blaze, [illegible] de l'Allemagne—Souvestre, Confessions d'un Ouvrier—Eugène Sue, la Luxure et la Paresse—Chansons de Béranger in 32.

Pièces de théâtre nouvelles et pamphlets politiques, etc.

Nota—Il ne reste plus que peu d'ouvrages illustrés à 25 cts., parmi lesquels le Procès Bocarmé à 5 cts. 23oct

Arrivée du State of Maine,

Ouverture prochaine du Théâtre d'Orléans.

PAR l'arrivée du susdit navire, les soussignés ont reçu une très petite caisse de BAREGE nouveauté pour, théâtre et soirée, qu'ils recommandent très particulièrement aux dames de bon goût.

Également par le même navire, deux caisses chemise soie et laine avec raies satinées, nouveauté [illegible] dernière, à Paris, et qu'ils vendent à [illegible]

U LAROUARINI & Co
Maison Rose
[illegible]anov—lo encoignure Baronne et Poydras

BOTTES à l'épreuve de l'eau—300 caisses en magasin, faites en veau, kip et cuirs à graines, chevillées et cousues, convenables au détail de la ville et de la campagne, à vendre bas prix, par JOHN M GOULD & Co, [illegible] 5, rue des Magasins

SAVON—400 caisses blanc, jaune, et brun, à vendre par R CAHUZAC, 30, Vieille Levée

[illegible] Baillot [illegible] Chartres et Royale [illegible] sur 99 pieds de face, plus ou moins sur la rue Tchoupitoulas sur 99 pieds de face, plus ou moins, sur la rue St Thomas, s'étendant en profondeur, d'une rue à l'autre, le tout mesure française, borné d'un côté par la propriété ayant appartenu à Mercier, et de l'autre côté par la propriété de Louis Foychart; ensemble avec toutes les bâtisses, droits, passages et privilèges y appartenant, lesquelles bâtisses consistent en une double bâtisse en brique faisant face à la rue Tchoupitoulas. Une pioquerie (cotton Pickery), avec ses dépendances, machine à vapeur, bouilloire, etc; il y a derrière la pioquerie une bâtisse composée de 30 chambres.

AVIS—La propriété ci-dessus décrite est connue sous le nom de *S. Wallace's Cotton Pickery.*

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—$1000 00 comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit; l'acquéreur fournissant ses billets portant six pour cent d'intérêt par an; à partir de la date jusqu'à parfait paiement, les dits billets garantis par hypothèque sur la dite propriété.

JAMES P. FREKET,
4déc—1 13 24 S Shérif de la paroisse d'Orléans

Avis Judiciaires.

Succession de Alice Field, femme décédée de Michael Gallagher—No 2,206.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Michael Gallagher, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
4déc—3on10 Deputé Greffier

Succession de G. L. Curtius.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J W Freudenthal, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A J VILLERE,
26 nov—3fen10 Dép. Greffier.

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans;"

Que cette somme de rant être employée à cet effet des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente du sus-mentionné crédit bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.
25oct J A DUREL, Trésorier.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de ville—Séance du 30 décembre 1826. Résolu que toute personne libre qui fera partir des pétards dans les rues, sera immédiatement arrêtée et conduite devant le maire ou un des juges conciliateurs de la Cour de Cité, et sera condamnée à payer une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et n'excèdera pas cinquante, et si c'est un esclave, il sera mis à la geôle de police pour y recevoir quinze coups de fouet, à moins que son maître ne paye une amende de cinq piastres.

Signé, D PRIEUR, recorder,
Approuvé le 30 décembre 1826,
Signé, J ROFFIGNAC, maire
Pour copie conforme
1dec A D CROSSMAN, maire

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de ville—Séance du 3 janvier 1829—Résolu qu'à l'avenir toute personne ayant en sa possession, ou vendant, dans les limites la cité de la Nouvelle-Orléans des pétards ou toute autre pièce de feu d'artifice, sans la permission du maire, paiera une amende qui n'excèdera pas cent piastres.

Signé J M FLEYTAS, Recorder
Approuvé le 5 janvier 1829
Signé D PRIEUR, maire
Pour copie conforme,
1dec A D CROSSMAN, maire

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de la municipalité No Un—Séance de lundi 24 novembre 1851

Résolu qu'après le 15 décembre prochain tout animal épave trouvé dans les limites comprises depuis la Levée jusqu'à la Grande Rue (Broad Street) sera arrêté et conduit au dépôt, et le propriétaire sera tenu de payer les frais conformément aux ordonnances en vigueur. Toute ordonnance ou résolution contraire à la présente sont et demeurent abrogées.

Résolu que le maire est prié de faire publier pendant quinze jours la résolution qui précède.

Signé, Jn GENOIS, Recorder
Approuvé le 25 novembre 1851
Signé A D CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme.
1 dec L A SUCERAN, commis

EN débarquement des navires Mozambique (sic), venant de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Emilion 1847
32 do do do 1844,
18 do do St Julien Medoc 1844,
45 demi do vin blanc Haut Sauterne 1844, qualité supérieure.

200 caisses vin rouge Haut Brion 1847, en bouteilles et demi bouteilles

207	caisses vin rouge St Estèphe 1847	do	do	
204	do	do St Julien 1844,	do	do
204	do	do Château Margaux 1844	do	do
75	do	do Château Léoville 1844	do	do
75	do	do Grand Larose	1844	do
204	do	vin blanc Haut Sauterne	1847	do
100	do	do do	1844	do
100	do	do do	ordinaire	
205	do	do rouge St Julien Medoc		

A vendre par NUMA LACOSTE
27nov 147, Royale

BOTTES ET SOULIERS—[illegible] paires de toutes grandeurs pour [illegible], [illegible] pour la [illegible] à vendre par J M GOULD & Co, 27nov 5 rue des Magasins

CHAPEAUX ET CASQUETTES—chapeaux à la mode en soie, feutre &c. pour hommes, chapeaux en laine blanc, noir et gris chapeaux en laine pour habitation, blanc et noir, et un grand assortiment de casquettes pour hommes et enfants, à vendre par J M GOULD & Co, 5, Magasins 27nov

PLUSIEURS beaux bureaux situés au premier et second étage du No 32, rue Bienville et dans celle de Commerce. S'adresser à bas prix.

JUAN Y DE ZAVALA,
20 nov 47, rue Bienville

25 piastres par mois.

UNE MAISON, située rue St Philippe entre Claiborne et Derbigny, contenant quatre chambres à feu, galerie, cabinets, avec une bonne cuisine ayant quatre chambres à feu, cour entourée &c. S'adresser rue Bourbon, 235. 19 nov

A LOUER.

UNE belle Maison, située rue des Remparts près de l'encoignure de la rue de l'Esplanade, composée de trois chambres au rez de chaussée, et un cabinet, deux chambres dans l'attique, cuisine, chambre à domestique, et water works. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19 rue St Louis 1anov

A LOUER une grande maison, No 4, rue de la Paix. Cette grande maison possède toutes les commodités pour une famille; et le à un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangar.

S'adresser à P. CUSACHS,
4 nov Encoig. Royale et St Philip

A LOUER

Deux MAGASINS en briques à trois étages situés à l'encoignure Gravier et Hoppé. S'adresser à FEW, BRILL & Co, 7 nov 139, rue de la Commune

BUREAU A LOUER—Un bureau sur le devant, au dessus de notre magasin, 13 Bienville. S'adresser à A COUTIN & RANSON, 10nov 13 Bienville

A LOUER—Les magasins suivants, faisant partie de la bâtisse St Louis.

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St Louis,

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit,

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal,

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS. 25oct

A LOUER—Trois grandes maisons en briques situées

No 185, rue Conti

No 137, rue Condé

No 139, rue Condé encoignure Hôpital

Aussi—Deux magasins au dessous des dites maisons. Possession en sera donnée de suite. Pour les conditions, s'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, rue Front, 30 oct entre Canal et Crossman

A LOUER—Une grande maison, No 4, rue de la Paix, cette maison possède toutes les commodités pour une famille, elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard. S'adresser à P CUBACH, 9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au 1er novembre prochain, le magasin en brique à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 33, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés

RICHARD ALDIGE & Co,
4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital ayant six grandes chambres et plusieurs bâtisses dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 13oct 3, Front Levée

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Douane, aussi le premier étage de la maison No 15, rue Royale, entre Douane et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 2, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Gonneval, lettre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 13oct

Mme FREMINEAU

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera son ouverture de Modes et Nouveautés le Jeudi 13 courant, rue **Canal**, No. 112. 10nov—15

Mme FRYER

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un nouvel assortiment de chapeaux et modes, par le State of Maine, et qu'elle en fera l'ouverture incessamment. Elle leur rappelle qu'elle a un grand assortiment choisi par elle, de soieries, manteaux, sorties de bal, dentelles, mantes, points d'Alençon et d'Angleterre, robes de bal, haute nouveauté. Elle appelle surtout l'attention sur le grand choix de fleurs qu'elle a à offrir pour coiffures et chapeaux, de rubans du dernier goût et de la plus grande distinction. 1 dec

Changement de Domicile.

Mme RINCK

A L'HONNEUR de prévenir les dames, qu'elle a transporté son magasin de dentelles, broderies et nouveautés françaises, des maisons de Mme de Fontaiba, à la rue du Canal, No 109, au coin Bourbon et Dauphine.

Mme Rinck profite de cette occasion pour remercier les dames de la faveur qu'elles lui ont accordée l'année dernière, et pour les inviter à venir jeter un coup d'œil sur les jolies marchandises qu'elle vient de recevoir de Paris, et qu'elle a disposé à vendre à des prix très modérés. 24 nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Reindeer, venant de Bordeaux—

246 barriques vin rouge ordinaire;
10 do do Léoville 1844;
20 do vin blanc;
150 b rils do CHARLES CAVAROC,
2 dec 26, rue Bienville

A VENDRE à livrer par navire Mozambique arrivé de Bordeaux—

110 caisses [illegible] Grand Château Haut Brion d'Eugène Larieu, année 1840;

50 caisses vieux vin blanc Château Haut Brion, d'Eugène Larieu;

90 demi barriques do do do

Par HENRY VALETON, 90, St-Louis

[illegible] contre [illegible] compagnie [illegible]

La diminution ordinaire des primes placée les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les Compagnies Mutuelles, et tous les règlements de pertes seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent,
Bureau 133, Commune

Directeurs à la Nlle-Orléans:

Samuel Nicholson,	A Heine,	Thé Bellar
A Lanfear,	G A Holt,	Wm Mure,
Wm Fellowes,	J H Behn,	C Ballitt,
		E Ogden.

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président,
FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay,	Francis Griffin,	Ed F Sanderson,
Mark W Collet,	Mortimer Livingston,	W S Wetmore,
C W Faber,		Royal Phelps.

ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool:

WM NICOL, Président.
JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents

Tho Brocklebank,	Robt Higgin,	Edw Moon,
Wm Dixon,	Geo Holt,	Lewin Mosley,
Wm Earle,	John Hore,	Jos Shipley,
Tho Stw. Gladston,	Geo Hall Lawrence,	Herman Stolterfoht,
George Grant,	John Marriott	John Swainson
Fras Haywood,		SWINTON BOULT, Secrétaire.

Directeurs à Londres:

WM EWART P. M., Président.
GEO FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm P De Bathe Bart.,	John Ranking,
Wm Brown M P	Jas M Rossetter,
Mathew Forster M P	Seymour Teulon,
Frederick Harrison,	Swinton Boult,
James Hartley,	Ross de Mangles.
Hon P Ponsonby,	

BENJAMIN HENDERSON, Secrétaire-résident.
14nov

J. B. Boiron,

64, RUE ST-CHARLES,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE FANTAISIE.

J. B. BOIRON a l'honneur d'informer sa clientèle qu'arrivant de France, il rapporte un magnifique assortiment d'articles, les plus nouveaux, choisis par lui à Paris et à Londres, tels que: Chemises de toile de toutes qualités,

Do de couleur, nouveaux dessins,

Cravates et cols de fantaisie,

Chaussettes blanches, écrues tous genres,

Bretelles soie,

Cannes et parapluies les plus variés,

Portes monnaie tous genres,

Foulards et mouchoirs de batiste assortis,

Un assortiment très varié de canifs et limes à ongles

Flacons pour dames très variés.

Aussi:

500 douz. gants Jouvin, pour hommes, assortis,
" " cachemire, castor, daim, etc.,
" " d'amiante.

Un grand assortiment de parfumeries des meilleures manufactures de Paris.

Cheveux assortis pour nattes, bandeaux, frisettes, toupets, etc.

Conditions libérales pour la vente en gros.
12 nov

Charbon—Charbon.

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, et quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché, par CLARKE & GREENE, 12, Bank Place et 294, Magasins

N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier et barils 22oct

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez E Connery, No 5, Front Nouvelle Levée, chez S Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.

6 sept—6m W A HAYDOCK.

CHARBON—CHARBON

Charbon Canel Anglais.

100 TONNEAUX en débarquement du navire Cupland, poteau No 20, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyez vos ordres No 359, rue Royale, 77, rue de la Douane, 332, rue Bienville McBEAN, MILLARD & Co.
1 nov

Charbon Anthracite et Pittsburg.

400 Tonneaux pour fonderies, 300 do de Schuylkill pour familles, délivrés dans n'importe quelle partie de la ville, en barriques ou tonneaux.

Aussi charbon de Pittsburg en barils.

JAMES HUNES & Co,
15nov—1eom 156, rue Toulouse

McBEAN, WILLARD & Co.

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 359, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL.

A vendre aux prix les plus bas du comptant.
5sept—a

E. L. BERNARD,

DÉPOT DE CHARBON,

Encoignure Levée et Clouet.

Les ordres laissés au dépôt ou au numéro 22 Passage de la Bourse, seront promptement remplis 23sept—6m dtps

CHARBON DE PITTSBURG—[illegible] tons de charbon de Pittsburg, à vendre à bon marché. S'adresser chez J LEVOIS,
17nov—15f 47, rue de Chartres

GRAVEUR ET IMPRIMEUR

EN TAILLE DOUCE.

SALOMON,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR,

75, rue Chartres

Cartes de visites, plaques de portes, argenterie, alliances, cachets de notaires, etc, proprement gravés.

Un joli assortiment de plaques de porte. 14 oct—6m

Aux teinturiers et aux fabricants de savon

POTASSE rouge, potasse raffinée, bois rouge, rosure de soude, campêche en bâton, bois cu bois jaune, bois du Brésil, santal rouge, curcuma, orcanette en pâte, acide sulfurique, sulfate d'alumine, [illegible], extrait de bois de Campêche grattés, [illegible] cochenille, bleu d'Avignon, [illegible] soude [illegible] potasse, carmin, vermillon, &c, à vendre à des prix réduits par

H. BONNABEL, encoignure des
25 nov rues Nayades et Tchoupitoulas

ON a besoin d'un bon commis pharmacien, parlant l'anglais et le français. Il est inutile de faire application, à moins d'être compétent et de pouvoir donner de bonnes recommandations. Adresser W lettre H No 84 à la poste —Affranchir 25nov

VEAUX CIRES—Dubarère, 30 douzaines veaux cirés en magasin, et à vendre par A COUTIN & RANSON,
10 nov 13 rue Bienville

BOUTEILLES VIDES—2000 paniers bouteilles vides de 3 [illegible].
A vendre par A COUTIN & RANSON,
10 nov 13 rue Bienville

VINAIGRE BLANC—40 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit, à vendre par A COUTIN & RANSON,
10 nov 13 rue Bienville

D BORNIO Jr.

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE
Rue Gravier, No 34

Fleurs artificielles à vendre

CETTE semaine seulement, au No 31, rue de Chartres, il sera vendu à bas prix pour du comptant,

Un magnifique assortiment de fleurs artificielles de tout genre pour coiffure, bonnets, bouquets, &c. C'est une rare occasion pour les modistes et les marchands. 29nov

COGNAC—10 barriques Jean Louis supérieur vieux cognac 1795
25 demi et 35 quarts do do 1810
25 demi et 32 quarts Maglory 1834,
15 demi A de Mendore 1840,
52 quarts J Larose 1844,
15 demi et 25 quarts John Durand & Co La Rochelle,
15 demi, 30 quarts et 40 huitièmes A L Bienville,
50 demi, 65 quarts et 65 huitièmes J Eraud,
7 quarts J J Durand 1840,
3 demi et 8 quarts do 1844,
7 demi et 14 quarts do 1845,
9 demi et 17 quarts do 1846,
14 quarts do do 1847,
7 demi et 18 quarts do 1848,
5 demi et 19 quarts do 1849,
6 demi do do.

Sous les clés de la douane et ayant droit au drawback J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—112 barriques Montferrand
19 do Margaux,
21 do St-Estèphe,
Sous les clés de la douane et ayant droit au drawback J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

VIN BLANC EN BARILS—140 barils Haut Sauterne 1847
Sous les clés de la douane et ayant droit au drawback J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—1,600 caisses Margaux, St-Julien, St-Emilion, Haut Talence 1847, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

VIN BLANC EN CAISSES—200 caisses Haut Sauterne 1847, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

VINAIGRE EN CAISSES—106 caisses vinaigre importé en caisses pour familles, à vendre par J & J TARDOS
1 dec 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers champagne des marques suivantes, Bouche, Star, Bacchus, Ivon Marx, en grandes et petites bouteilles, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

PRUNES—25 caisses prunes en pouanes de la nouvelle récolte, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

TRUFFES—50 boites et 300 tiers de boites de Delfes & Co, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

PRUNES—75 caisses prunes en débarquement du navire Fumigustuck, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
1 dec 31, Vieille Levée

TABAC EN FEUILLE—75 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
1 dec 34 Vieille Levée

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
1 dec 34 Vieille Levée

VANILLE—5 caisses vanille fine et fraîche ayant droit au drawback, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
1 dec 34 Vieille Levée

CIGARETTES—Des célèbres marques Figaro, Mensagero et Martinez, toujours en main, et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
1 dec 34 Vieille Levée

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane.

OLYMPE

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir le choix le plus complet de marchandises de modes et nouveautés, et consistant principalement en chapeaux et capotes, manteaux velours, satin, drap, &c, mantelets, barbes, de l'eau, volants, guipure, application et point d'Alençon, châles cachemire de l'Inde et mouchoirs en [illegible] de l'Exposition Universelle de Londres, éventails, fournitures, soieries en tout genre, lingerie, broderie mousseline de soie imprimée à volants; pompadour, ombrelles, cachemire, dentelles, valenciennes, malines et point d'Angleterre, &c, et qu'elle en fera positivement l'ouverture jeudi 13 du courant.

OLYMPE ayant choisi elle-même toutes ces marchandises dans les meilleures maisons de Paris et de Londres, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 7nov—ab

NOIX au Brésil—30 barils fin, à vendre par F W VARDENBURG & Co,
22 nov 23, Vieille Levée

[illegible] HABITATION [illegible] Plaquemines [illegible] Mississipi [illegible] bon ordre [illegible] cent vingt-neuf esclaves dont les noms suivent:

Hommes.

1—Charles Patterson, charpentier 35 ans,	24—Otis Terry, 31 ans
2—Paul Fuschet, ingénieur, et forgeron, 45 ans,	25—Jane Garrett, 35 ans
3—Mitchell, 41 ingénieur, 30 ans	26—Reuben, 20 ans
4—Aaron, ad ingénieur, 29 ans	27—Tom Sloane, 20 ans
5—Syphax, maçon, 35 ans	28—Long Ben, 50 ans
6—Austin, sucrier, 33 ans	29—Richard, 24 ans
7—Valentin, sucrier, 21 ans	30—Stephens, 35 ans
8—Henry, chaudronnier 35 ans	31—Rob, 25 ans
9—Phil Griffin, chaudronnier, 35 ans	32—John Smith, 35 ans
10—Cornelius, chef conducteur, 40 ans	33—Phil, 18 ans
11—Oscar, 2d conducteur, 55 ans	34—Hyman, 28 ans
12—Armistead, palfrenier 40 ans	35—Zamon, 35 ans
13—Win Sharkey, 46 ans	36—John Jackson, 36ans
14—Amos, 20 ans	37—Saffor Peter, 60 ans
15—Joe, 50 ans,	38—Zeneta, 55 ans
16—Wilson, 30 ans	37—Peter Tucker, 45 ans
17—Davy, 18 ans	38—Jim Rouge, une jambe, 50 ans
18—Asa, 33 ans	39—John, 34 ans
19—Pushy, 20 ans	40—Jesse, 28 ans
20—Bill Johnson, 30 ans	41—Frank, 25 ans
21—Allen, 60 ans	42—Gilbert, 30 ans
	43—Henry, 12 ans
	44—Hampton, 14 ans
	45—Peter, 26 ans
	46—Geo Hogan, 35 ans
	47—Tom Hogan, 33 ans
	48—Carter, 60 ans
	49—Geo Brooks, 34 ans
	50—Jeffrey, 12 ans
	51—Andrew, 12 ans,
	52—Jim Cooper, 50 ans
	53—Squire, 70 ans

Femmes.

1—Rosette, 35 ans	26—Sucky, 27 ans
2—Sally, 35 ans	27—Sophy, 40 ans
3—Maria Cooper, 55ans	28—Elizabeth, 24 ans
4—Harriet Cooper, 23 ans	29—Venus, 60 ans
5—Maria Johnson, 40 ans	30—Mary, 18 ans
6—Charity, 48 ans	31—Manny, 30 ans
7—Maria Kitty, 27 ans	32—Martha, 18 ans
8—Kecky, 40 ans	33—Polly, 14 ans,
9—Caroline, 25 ans	34—Eleanor, 12 ans
10—Philline, 40 ans	35—Mathilde, 23 ans
11—Maria Davis, 35 ans	36—Ellen, 21 ans
12—Gatsey, 35 ans	37—Minior, 62 ans
13—Aonina, 22 ans	38—Julia, 35 ans
14—Maria Wright, 25 do	39—Maria Jones, 23 ans
15—Fanny Wirt, 43 ans	40—Francis, 34 ans
16—Philis, 30 ans	41—Rachel, 50 ans
17—Kitty, 22 ans	42—Vina, 21 ans
18—Courtney, 21 ans	43—Charlotte, 30 ans
19—Mathilda Garnett, 33 ans	44—Isabella, 23 ans
20—Susan, 20 ans	45—Emma, 12 ans
21—Cretty, 33 ans	46—Little Francis, 23 do
22—Molly, 20 ans	47—Harriet, 60 ans
23—Patsey, 23 ans	48—Little Sophy, 17 ans
24—Catherine, 25 ans	49—Sophia, 17 ans
25—Pauline, 25 ans	50—Lucy, 35 ans

Récapitulation:

15 négrillons de 10 ans et au-dessous.
11 petites négresses do do
50 femmes.
53 hommes parmi lesquels se trouve un grand nombre d'esclaves de valeur hors de ceux qui sont annoncés dans la liste.

129 esclaves.

Aussi—Les mulets, bêtes à cornes, chevaux et les instruments aratoires de ladite habitation qui est parfaitement pourvue de tout ce qui est nécessaire à la récolte, y compris environ 1800 barils de maïs en épis et un approvisionnement de foin pour l'année.

Les bâtisses de l'habitation consistent en

1o—Une maison de maître spacieuse et commode.

2o—Une sucrerie en briques et une purgerie avec un appareil complet de Rillieux pour faire le sucre, avec toutes les instantanées nécessaires pour rafiner le sucre de toute une récolte. Une machine à vapeur et un moulin à cannes et un four pour faire du bon animal, &c. Le tout en parfait ordre.

3o—Un moulin à scie à vapeur et 1 moulin.

4o—Une machine à dessécher la force de 25 chevaux

5o—Écurie, magasin à foin, hôpital &c.

L'habitation est entourée d'une levée dont la hauteur a été augmentée cette année, et a aidé d'une machine à dessécher elle est parfaitement à l'abri des eaux du derrière, des crevasses et des dommages provenant des fortes pluies. La récolte actuelle est estimée pouvoir donner 700 boucauts et comprend plus de 300 arpents de cannes plantées.

Pour de plus amples informations ou pour visiter l'habitation, s'adresser aux encanteurs.

Conditions de la vente—Un sixième comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit en billets portant six pour cent d'intérêt et divisés en coupons convenables aux vendeurs, l'intérêt payable annuellement. Les billets seront garantis par une hypothèque sur la propriété et le premier billet doit être endossé à la satisfaction des vendeurs, en cas de non paiement à l'échéance les billets porteront intérêt à 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement.

Les propositions seront reçues jusqu'au jour de la vente, des personnes qui désireraient acheter seulement la moitié indivise de ladite habitation et des esclaves.

Les actes de vente devant Theo Guyol aux frais des acquéreurs.

EN débarquement du navire Pamphile de Bordeaux

21 barriques vin rouge Estèphe
24 do do Montferrand
40 do vin blanc Haut Sauterne
25 barils vin rouge St Estèphe
24 do vin blanc Haut Sauterne,
A vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186 rue Royale

A VENDRE—Aux débarquements des navires Croton, Medemsee et Reindeer

74 barriques vin rouge Macau ne
25 do do St Estèphe
15 do do Cantenac
15 barils vin blanc Haut Sauterne
65 quart cognac Martenon de premiere
14 demi barriques vin blanc Haut Sauterne
6 do vin rouge Ch Citran
3 do do Ch St Corbin
5 qua [illegible] cognac H) Nation 1831
A vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186 rue Royale

ATTENDU—Par le navire Cumberland de Marseille

60 barriques vin rouge Bergasse
50 paniers bouteilles vides
100 caisses sardines,
100 do eau de fleur d'oranger
50 do absinthe Sauvajot & Brunelon
50 do vermouth de L Noilly
100 do muscat de Frontignan,
A vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186 rue Royale

PRUNES SECHES—80 barils prunes sèches
20 caisses de 24 pots chaque F E
24 do de 24 boites de fantaisie.
En magasin et à vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186, rue Royale

CONSERVES—105 de boites truffes du Périgord, 1000 grandes boites sardines de la marque Phillipe & Co,
50 do do saumon à l'huile
50 do homard do
A vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186, rue Royale

HUILE D'OLIVE—200 paniers de 12 bouteilles chaque, marque de Jas Eisgroot,
75 paniers de 24 1/2 bouteilles de Jas Pingeon,
A vendre par B TALAMON,
1 dec 182 et 186, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] paniers Sciert Mousse, qualité supérieure et demi et grandes bouteilles.

25 paniers Ay, première qualité, en demi bouteilles.

A vendre par B TALAMON,
1 dec 182—186, Royale

EAU DE FLEURS D'ORANGER—150 caisses en bonne ordinaire et de larme, en magasin, et à vendre par B TALAMON,
1 dec 182—186 Royale

ABSYNTHE & VERMOUTH—150 caisses absinthe L Richarde,

50 caisses Vermouth de L Noilly
25 do Gautier, en magasin et à vendre par B TALAMON,
1 dec 182—186, Royale

SAVON de Marseille—100 caisses 1re qualité, à vendre par B TALAMON
1 dec 182—186, rue Royale

BOUTEILLES vides—15 paniers de 200/2 bouteilles vides, en magasin et à vendre par B TALAMON,
1 dec 182—186, Royale

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc, jaune Quebrado et cucurucho, en débarquement de la goélette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
1 dec 34 Vieille Levée

Henry Valeton,

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, ÉPICERIES FINES, ETC, ETC.
90, RUE ST-LOUIS,

REÇU et à vendre—500 boites sardines à l'huile de Nantes.

5000	demi boites	do	do
5000	quart do	do	do.
3000	tiers do	do	do
200	do do	truffes du Périgord,	
100	quarts do	do	do,

200 bouteilles et demi bouteilles du do.
500 boites et demi de petits pois accommodés,
300 boites et demi du champignons au nature,
100 quarts et demi boites pâtés truffes,
50 caisses fruits au jus assortis, de Nantes,
50 do fraises au jus,
15 do framboises au jus;
300 do vins de Bordeaux des premiers crus,
10 quarts vieux Cognac supérieur,
10 do eau de vie de LaRochelle,
25 huitièmes Madère,
25 barriques vieux vin pour familles,
50 do bon ordinaire St Julien et St Estèphe,

Vins de Champagne des meilleures marques, vieux Porto, Sherry, Madère, genièvre, whiskey, Huile d'olives, savon de Marseille, bouchons de toutes qualités, guignolet, absinthe suisse, kirsch, porter de Londres et bière d'Écosse, sirops assortis, etc, par HENRY VALETON,
27 nov 90 rue St Louis

EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 189, entre Conti [illegible]

A VENDRE en magasin;

60 caisses absinthe Verain & Lecoultre,
30 do do C F Berger;
30 do do Auguste Leuba,
30 do Kirch Berthoud Fils;
4 do absinthe blanche de Ed Pernod;
1 tonneau fromage Schibaiger; à vendre par J N CURIEN,
29 nov encoignure Condé et Dumaine

Bois de construction Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchi, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM, Legendre et Fetrier, No 1, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref [illegible] 11 mars DE POUILLY & GAGNET

BIERRE et porter de Londres—100 futailles de bierre et porter, en grandes et demi bouteilles, de la marque de R B Uyass, en débarquement du navire Harlier, de Liverpool, à vendre par VALETON & Co.
17 nov 25 Tchoupitoulas

LES soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'établir à l'encoignure des rues Royale et Quartier, une branche de leur maison de commerce, situés au No 25, Tchoupitoulas.

Dans ledit établissement on trouvera toujours un assortiment choisi de vins, liqueurs, conserves alimentaires, fruits conservés et autres en général tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles. C VALETON & Co,
30 oct 25, Tchoupitoulas

Pour clore une consignation.

5 balles couvertures rouges et bleues;
5 caisses indiennes anglaises et américaines;
2 caisses alpacas et draps de dames,
20 balles osnaburgs de Virginie;
2 caisses cotonnades, ainsi que d'autres marchandises sèches, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
29nov 14, rue Gravier

[illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

[illegible] HABITATION [illegible]

[illegible]

Propriétés à vendre dans la rue Bienville.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

LE JEUDI 4 courant, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, seront vendus les trois lots de terre de valeur, propres à bâtir, situés dans la rue Bienville—Un de ces terrains forme l'encoignure des rues Bienville et Derbigny.

Aussi, aux mêmes lieu et temps, treize lots de terre convenablement situés pour une vacherie ou un jardin, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, St Victor et St-David.

Conditions de la vente: la moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois.

Le plan des dites propriétés sera exposé le jour de la vente. 3dec—2t

Vente sans limites de terrains vacants et améliorés, situés dans la Première, Deuxième et Troisième Municipalités, Lafayette, Hurtaville et de terres dans la paroisse de l'Assomption et au Texas.

PAR J A BEARD & MAY, Encanteurs.

JEUDI, 4 décembre 1851, à midi, il sera vendu à l'encan dans la rotonde de l'hôtel St Louis.

Propriété dans la Première Municipalité.

1—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 26. Le dit lot mesure 26 pieds 3 pouces 3 lignes face à la rue Canal par 104 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations se composent d'une maison double en bois, convenable pour deux locataires, ayant quatre chambres en bas et deux attiques au-dessus, un passage au milieu, deux cabinets avec galerie, deux citernes et un puits dans la cour, la cour est pavée et la maison est couverte en ardoises.

2—TROIS LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Derbigny et Roman, désignés par les Nos 21, 27 et 28, chaque lot mesure 27 pieds face à la rue Canal par 124 pieds 8 pouces de profondeur. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Canal et Roman, sur lequel est construit une maison double en bois, à un étage, convenable à deux locataires et se composant de quatre chambres, deux attiques, deux cabinets avec galeries, deux citernes, cour pavée et l'édifice couvert en ardoises. Les lots Nos 27 et 28 seront vendus ensemble avec les belles améliorations qui y sont faites, se composant d'une maison en bois à deux étages, ayant cinq chambres dans l'édifice principal, avec galerie devant et derrière, garde manger, deux cuisines à étages et chambres à domestiques, en tout quatre pièces, avec galerie, deux citernes, écurie, cour pavée, jardin sur le côté et un puits.

3—TROIS LOTS DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Royale, Condé, Ursulines et Hôpital et formant l'encoignure des rues Condé et Hôpital et désignés comme lots 1, 2 et 3. Le lot No 1 mesure 24 pieds 9 pouces et 4 lignes face à la rue Condé, par une profondeur de 92 pieds 6 pouces face à la rue Hôpital, formant l'encoignure desdites rues. Le No 2 mesure 23 pieds 9 pouces et 1 ligne face à la rue Condé par 92 pieds [illegible] de profondeur. Sur ces lots se trouvent deux maisons en briques à trois étages avec magasins en bas, quatre chambres, dessus, galeries et parloir spacieux; les édifices du fond se composent de deux cuisines en briques à deux étages, celliers, trois chambres dans le haut, lieux à l'anglaise, galerie, hydrants dans chaque maison, cour pavée, le tout en bon ordre. Le lot No 3 mesure 24 pieds pouces et 6 lignes de face à la rue Hôpital, sur 47 pieds 11 pouces 4 lignes et se trouve immédiatement dans le fond des Nos 1 et 2.

Propriétés dans la 2de municipalité

4—QUATRE LOTS DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Pacanier, St Jean Baptiste, Orange et Race et face à la place Annunciation, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurent 31 pieds 11 pouces, 5 lignes, chacun face à la place, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Il y a une étable sur le lot No 4. La position de ce terrain est admirable pour des résidences.

Propriétés dans la 3e municipalité.

5—DEUX LOTS DE TERRE, Nos 15 et 16 dans l'îlet 13, bornés par les rues Champs Élysées, Française, Industrie et Agriculture.

6—VINGT QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Abondance et Agriculture, îlet No 20.

7—VINGT QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Français, Abondance, Trésor et Champs Élysées, îlet No 23.

8—SIX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Emilie, Célestine, Joséphine et la propriété des Ursulines.

Propriété à Lafayette et à Jefferson

9—DEUX LOTS DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, bornés par les rues Washington, Quatrième, Jersey et Chippewa, et désignés sous les Nos 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds 2 pouces face à la rue Washington, par 120 pieds de profondeur. Sur chaque lot se trouve une maison en briques à deux étages, ayant quatre chambres, jardins sur le devant et une cuisine à un étage, avec écurie sur le derrière. La rue est pavée en granit, les banquettes sont faites et payées.

Ilet à Hurtaville

10—UN CERTAIN LOT DE TERRE No [illegible] à Hurtaville, [illegible] Jefferson, borné par les rues Poyfarre, Eliza, [illegible] et Nuns [illegible], situé pour un site [illegible] vacherie.

Terres dans la paroisse Assomption

11—UN BEAU MORCEAU DE TERRE, à St-Ciel, dans la paroisse Assomption situé sur la Grande Rivière, désigné par les sections 2 et 3 de la section 21 dans le township No 13, Range Est No 13 et contenant 400 à 700 acres.

Terres au Texas

12—LA MOITIÉ INDIVISE [illegible] DE TERRE [illegible]

[illegible]

Actes de vente par devant [illegible] aux frais des acquéreurs. 24 nov

POELES & CUISINES—100 poêles et cuisines de toutes grandeurs et de toutes formes, à vendre à des prix réduits.

On se charge de la pose des cuisines et des poêles ainsi que de la confection des tuyaux en tôle pour les mêmes. S MASPEREAU & Co
20 sept 22 rue Condé

Paratonnerres de J. Spratt

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, renferme toutes les garanties de tout autre système et possède d'immenses avantages. Ne coûte que la moitié du prix [illegible] et garantie, à vendre par S MASPEREAU & Co
22 sep 22, rue Condé Agents pour les patentés

GRATTES—100 grattes [illegible] de [illegible] à vendre [illegible]
[illegible] S MASPEREAU & Co
20 sept 22, rue Condé

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

F. FABRE & Co No 19, rue des Magasins, appellent l'attention sur leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE, manufacturés par leur maison, 21 Warren St, New York, qui est surpassée pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. [illegible] F FABRE & Co 14oct

Habillements pour Enfants et Jeunes Gens

LES soussignés reçoivent maintenant un assortiment de choix d'habillements de jeunes gens et d'enfants, supérieur à tout ce qui est offert sur le marché, manufacture expressément pour cette vente par leur maison, 21 Warren St. New York, et offert en vente à des prix très bas. F FABRE & Co.
14oct 19 rue des Magasins

DÉPOT DE DRAP DE BILLARD des premières fabriques françaises.

P LEVERRIER, rue de Chartres, 70, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par le navire Missouri, du Havre, un assortiment complet de DRAP POUR BILLARD, et que d'après un arrangement pris avec les fabriques, il recevra des envois successifs qui le mettront toujours à même d'offrir un choix complet [illegible]. Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 2 oct

Rue Royale, No 132

AU-DESSOUS DE L'HOTEL ST LOUIS.

KIOUVERTURE

A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de premières qualités et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, où on trouvera, comme par le passé, un choix très [illegible] de tabac et de cigares.

Il ose espérer que ses amis et connaissances voudront bien lui continuer leur patronage. 18sep

A. Barraud,

Rue de Chartres, entre Bienville et Douane, 49.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses connaissances et au public en général, qu'il vient d'ouvrir son nouvel établissement.

Il continuera à donner des leçons de coiffure et s'occupera de la confection de tout ouvrage en cheveux, tels que bandeaux, nattes, frisettes, perruques, etc.

Il espère que le public voudra bien lui accorder la même confiance dont il l'a honoré jusqu'à ce jour. 12 nov

PRUNES SECHES—25 caisses de 24 pots chaque, en débarquement du navire Reindeer de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

HAUT BRION—100 caisses vin rouge Curcier à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

HAUT TALENCE—100 caisses vin rouge J B Alphon Haut Talence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—100 barriques vin rouge en débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux à vendre par R CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

FRUITS à l'eau de vie—[illegible] caisses en débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

CERISES—100 caisses cerises à l'eau de vie en débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux, à vendre par R CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

ABSINTHE—30 caisses, Sauvajot Brunelon & Co, en débarquement du navire Reindeer, de Bordeaux, à vendre par R CAHUZAC,
2dec 30, Vieille Levée

MAGASIN ROUGE

Entre les deux marchés, le plus près du marché à la viande.

Jos. N. Robert et Co.

BEAUCOUP de ventes, peu de profit, prix fixe, marchandises sèches à bon marché.—Casimir fantaisie, Rob Roy à carreaux, mousseline laine, cachemire, mérinos couleur assortie, alpaca do, gros de Naples noir, indiennes françaises, do américaines, rideaux damassés, mouchoirs batiste fil, mouchoirs de tête, foulards de l'Inde, cotonnades de toutes sortes, flanelles couleurs assorties unies et à raies, barèges, mousseline suisse, gants, bas et chaussettes, toile d'Irlande, schalls en cachemire de fantaisie et autres, capuchons et casquettes pour enfants, linge de tables, serviettes, coton en toile, toile et coton à drap, coutil à matelas, parapluies, ombrelles en soie et coton, couvertures, courtepointes, rideaux, coton à chemises blanc et écru.

Aux Habitants,

Un grand assortiment de linge fait, chapeaux, souliers et marchandises sèches pour les habitations.

Nos amis et notre clientèle en particulier et le public en général, sont invités à venir visiter notre établissement ils peuvent être assurés qu'ils trouveront des marchandises dignes de leur attention.

N'oubliez pas le Magasin Rouge.
26 nov J N ROBERT & Co.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 200, et celles de N. Lasnor, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158 rue de Chartres

[illegible]

Lingerie, chemises, Bottes, Souliers et [illegible]

PAR J. B. BLAISE & Co.

VENDREDI, 5 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77—

100 caisses bottes, souliers et brodequins;

[illegible] assortiment de casquettes et chapeaux.

[illegible] Aussi—A 11 heures—(au premier.)

250 lots de linge fait comme suit:

Habits, paletots, redingotes, sacs, surtouts en drap gris; couvertes, blanches, drap noir, brun et vert, gilets pour nègres, gilets de dessous en soie, satin et velours noir et couleur, chemises blanches à devants de toile, en couleur, pantalons en casimir, satinet, Kentucky jeans, drap d'or, cottonade et Osnaburg, cravattes soie, bretelles, chemises et caleçons, flanelle, chemises de dessous, chemises rayées, &c., &c. 4nov

Vente positive et sans réserve de TABAC des manufactures de la Virginie.

PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI 6 du courant, à midi, il sera vendu sans réserve, pour clore plusieurs consignations, au No 98, rue Gravier:

200 caisses de tabac des manufactures de la Virginie, consistant en différentes marques, de 5 à 8 la livre.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant; au-dessus de $300 90 jours; au-dessus de $500 90 jours, en billets endossés à satisfaction. 4déc

Succession de Mme veuve D'Lahay.

PAR H J DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 novembre 1851,

Il sera vendu le mardi, 16 décembre 1851, à dix heures du matin, au faubourg Tremé, rue St Bernard, entre les rues Ursulines et St Philippe, les objets suivants dépendant de la dite succession:

Une quantité de meubles de maison, consistant en lits, armoires, glaces, sofa, chaises, tables, etc; une montre (patent liver), couverts de table, linge de tables, verreries, vaisselle et batterie de cuisine.

Conditions—comptant. 4déc—3on10

Moules de fonderies en fer, &c

Succession de Daniel Dana.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

LUNDI 8 décembre 1851, il sera vendu, à l'encan, à 11 heures du matin, à la fonderie de la rue Julie—En vertu d'un ordre de l'Honorable J N Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 mai 1851,

Les effets mobiliers appartenant à la succession de Daniel Dana, consistant en partie en machines, fourneaux, moules, outils, grates bars, instruments, &c, &c.

Conditions—Comptant à la livraison 26 nov—1

Occasion rare pour les Imprimeurs.

Vente d'un Pressier.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 6 décembre 1851, il sera vendu dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis,

JOSEPH, beau nègre, âgé d'environ 19 ans, excellent pressier, &c, ayant travaillé une année dans une imprimerie de cette ville à raison de $50 par mois.

Les personnes qui désireraient faire l'acquisition dudit esclave à l'amiable, en connaîtront les termes et les conditions en s'adressant au Bureau de l'Encanteur, à l'encoignure des rues Conti et l'Passage de la Bourse, avant le jour de la vente.

Ledit esclave est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi, est fortement recommandé, et n'est vendu que pour cause de départ.

Conditions—Comptant 20nov

Propriétés de valeur, rue Conti, Première Municipalité

PAR J A BEARD & MAY.

JEUDI, 4 décembre, à midi, il sera vendu à l'encan dans la rotonde de l'hôtel St Louis, les propriétés de valeur suivantes:

Trois lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et Bienville, et désignés par les Nos 1, 2 et 3, chaque lot mesure 21 pieds 10 pouces 4 lignes face à la rue Conti, par 119 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur, avec aussi une allée commune de 6 pieds de large sortant sur la rue Bourbon. Le lot No 3 a son [illegible] sur la ligne du fond, de 30 pieds 2 pouces 2 lignes, le tout plus amplement décrit par un plan dressé par H. Bellu voyer. L'acquéreur des trois lots aura le privilège d'un mois de délai pour enlever les bâtisses qui se trouvent sur les dits lots.

Conditions—Un quart comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et [illegible] pour cent d'intérêt du jour de la vente à l'échéance et tout pour cent après le moment jusqu'à paiement.

Actes de vente par devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 nov

CHAPEAUX FRANÇAIS EN GROS.—Reçu par le navire Emperor—Un grand assortiment de CHAPEAUX ET CASQUETTES pour hommes et pour enfants, à vendre par

THEOD FROIS.
17 oct 14 rue du Canal

Nouveautés de Saison.

REÇU par le navire Emperor du Havre un grand assortiment de marchandises françaises, à vendre par THEOD FROIS,
17 oct 14 rue Canal

MARCHANDISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

UN [illegible] assortiment d'[illegible] [illegible] des [illegible], articles de [illegible] et une grande variété d'autres articles, à vendre par THEOD FROIS,
[illegible] 14 rue du Canal

A VENDRE, [illegible] en débarquement du [illegible] State of Maine, venant du Havre [illegible]

JEAN FISSE
[illegible]

EN [illegible] [illegible] vin rouge [illegible] [illegible] Haut Brion [illegible] [illegible] Vin blanc Haut Sauterne [illegible] [illegible]

[illegible]

PAUL LACROIX
[illegible]

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DU DR GOURAUD

[illegible]

Magasin [illegible] No 21, rue St Charles, [illegible] 4 oct—1an

100 Piastres de Récompense

[illegible] ROBERT REED, âge de 30 à 35 ans, [illegible] est [illegible] la susdite récompense sera donnée [illegible] F FABRE & CO,
[illegible] 29 Magasins

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G BULL & Co No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazin, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, peaux de sabottiers, outils de selliers et autres articles. Rue du Canal No 15.
[illegible] ANDREW G. BULL & Co

B. DOUKS,

HORLOGER

Ayant transporté son atelier et ses marchandises au magasin des MM. D P Lillie & Co, au No 60, rue de la DOUANE, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, &c, et à des prix modérés, et garantira les ouvrages qui lui seront confiés.

On trouvera constamment chez lui un bel assortiment de montres Suisses et Anglaises, ainsi que toutes espèces D'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 16 oct

BOTTES, Souliers et Brodequins—100 [illegible] en débarquement du navire [illegible] [illegible] à vendre par FROST & CO, 10, Magasins
3dec

CHAPEAUX, Casquettes, &c—100 caisses en débarquement et en magasin à vendre par FROST & Co,
3dec 10, rue des Magasins

MARCHANDISES SECHES de saison, bonneterie—2 caisses cachemire [illegible], châles en soie et en laine, unis et à raies, à vendre par
[illegible] W H BUNNELL, 10 Gravier

CACAO de Caracas—90 sacs, en débarquement de la goélette Fairy, à vendre par
27 nov R VALLS, 71 Magasins

SUCRE de la Havane—30 caisses brun et blanc, à vendre par JOSEPH MITCHELL,
30nov 30, Poydras

PANIERS ET BAQUETS—11,000 baquets de première qualité,

Une balle de paniers assortis, récemment reçu, à vendre par PIERRE POUTZ,
4nov 93, Douane

MAQUEREAUX—1300 colis Nos 1, 2 et 3, en barils, demi et quart do, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 dec 15, rue Tchoupitoulas

HARRENGS—100 barils en saumure, 100 caisses No 1 écaille, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 dec 15, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—150 barils Oliver Extra, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 dec 15, rue Tchoupitoulas

MORUE—800 caisses, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 dec 15, rue Tchoupitoulas

BEURRE—80 tinettes, choix de l'Ouest, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
2 dec 15, rue Tchoupitoulas

EN magasin et à vendre:

3000 têtes de Pavots;
200 kilos racine guimauve; 25 do fleurs de camomille romaine;
25 do fleurs de violette;
25 do do tilleul; 25 do do coquelicot;
25 do do bourrache;
5 do racine d'asperges;
200 do grande absinthe; 100 do petite do
200 do coriandre;
100 do fenouille longue;
25 do essence absinthe.

P CUSACHS,
3 déc encoignure Royale et St Philippe

CIGARES de la Havane—1,000,000 cigares de la Havane, comprenant un bel assortiment des marques favorites de Regalia, Media Regalia, Canones, Panetelas, Cilindrados, Londres, Galanas et Millars, constamment en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
[illegible] 34 Vieille Levée

REÇU par le navire George Hurlbut, du Havre—75 paniers Champagne supérieur, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
HENRY VALETON, 90, St-Louis

VENTES DE JOUR.

Jambons! Jambons!

PAR P. E. TAYLOR & TOURNE!

Bureau 95, Commune.

JEUDI 4 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 90 rue des Magasins, pour le compte de ceux que cela concerne:

60 tierces jambons en sac, passés au sucre, de Nid de Cincinnati. Comptant. 4 déc

Meubles! Meubles!

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 4 décembre 1851, à dix heures A M, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et passage de la Bourse,

Un lot de meubles consistant en chaises, tables, bureaux, fauteuils, sophas, berceuses, lits, armoires, toilettes, glaces, verres, porcelaine, tapis, ornements de cheminée, vases à fleurs, etc.

Conditions—comptant. 4dec

Couvertes,

PAR F. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, 4 décembre, il sera vendu à dix heures, à son magasin, No 8, rue du Canal, sans réserve et pour clore une consignation,

Douze balles couvertes trois points.

Conditions de la vente. 4 dec

Marchandises Sèches endommagées.

PAR R. B. SYKES.

JEUDI 4 décembre, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 51, pour le compte de qui cela concerne:

7 grands MIROIRS français;

Une quantité de mousseline de laine, soie, mérinos, étoffes en laine, bretelles, sardines en caisses, porcelaine française. Aussi:

20 balles 4/4 coton écru, 2 caisses indiennes
Conditions—Comptant. 4dec

Champagne, Vin de Porto, Eau de vie.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

JEUDI 4 décembre, à 10 heures et demie, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 51, rue des Magasins

80 paniers champagne, importation directe, 50 do vieux Porto, 14 demi pipes pures, 4me épreuve, eau de vie française, 12 quarts do.

Conditions—Comptant. 4 dec

PAR S. GUINAULT, *Encanteur*

AUJOURD'HUI, jeudi 4 décembre, à 10 heures, il sera vendu au No 99, rue de Chartres, coin Conti, une grande quantité de faïence et stone chinaware, ainsi qu'une facture de verrerie assortie. 4dec

Succession de François Gonbert.

PAR ANTHONY FERNANDEZ

ENCANTEUR, Bureau rue Toulouse No 57

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 25 octobre 1851, il sera vendu au café du White Hall, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, le jeudi 4 décembre prochain, à midi, les propriétés suivantes, appartenant à ladite succession, savoir:

Propriétés foncières.

1o—La propriété où il est présentement procédé se composant, 1o d'un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le No Quatre de l'îlet No quatre-vingt-quinze, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, St Anne et Dumaine ledit lot mesurant trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt quatre pieds dix pouces et deux lignes de profondeur [illegible]

[illegible]

Les actes de vente par Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30oct—12 14nov et 4dec

AVIS D'ENCAN

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR
No 20, Vieille-Levée

[illegible]

Propriétés à vendre à l'amiable,

PAR J A BEARD & MAY

No 5 Arcade Banks

DEUX [illegible]

[illegible]

VERITABLE

Huile de foie de morue,

De Rushton, Clark & Co.

CE précieux remède a été introduit par nous depuis environ deux ans, au corps médical, et a fait dans ce peu de temps plus de progrès dans la faveur publique qu'aucun autre remède. Il a été employé avec le plus grand succès, même dans les cas les plus désespérés, et les derniers rapports des hôpitaux de New-York et de la Pensylvanie le recommandent pour la guérison des affections pulmonaires et de toutes les maladies de consomption. Il possède en outre le grand avantage sur toutes les autres remèdes, d'augmenter au lieu de diminuer les forces du malade, aidant ainsi la nature à se rendre maîtresse du mal.

L'huile de nos manufactures doit à sa qualité supérieure ainsi qu'à sa pureté, l'avantage dont elle jouit sur toutes les autres. Plusieurs personnes ont cherché à imiter la marque et la forme de nos bouteilles afin de répandre dans le public des qualités inférieures ou des huiles altérées. Or ces articles contrefaits de la sorte, plutôt des effets nuisibles que salutaires. Nos bouteilles portant notre signature sur le bouchon sont faciles à reconnaître.

ATTENTION!—Demandez l'Huile de Foie de Morue de Rushton, Clark & Co., et voyez si notre signature se trouve sur le bouchon.

A vendre par N Jarvis & Co., J Wright & Co., Hickles & Co., Randolph & Pope, et par les droguistes généralement, où des pamphlets seront délivrés gratis donnant la manière de se servir de cette huile. 25 oct—3m

BOTTES ET SOULIERS en gomme élastique—900 caisses pour hommes, femmes et enfants, à vendre à des conditions libérales, par JOHN M GOULD & Co,
25 nov 5, rue des Magasins

PORCELAINE DE FANTAISIE—6 caisses de porcelaines de fantaisie, bien choisies pour ce marché, reçu par le navire Isaac Bell, à vendre par BERNARD TURPIN, Encanteur,
2 déc [illegible] 20, Vieille Levée

VENTES [illegible]

[illegible]

PAR MURPHY & NEVIUS.

MERCREDI 10 décembre 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rues des Magasins, entre Gravier et Natchez,

Le brick paquebot brésilien SUBTIL, du port de 104 1/2 tonneaux (ton demi) avec tous ses agrès et apparaux.

Il est ancré en ce moment à Alger, près du sec dock où il peut être examiné.

Conditions—Comptant. 4 déc

Vente sans réserve d'un ATELIER de nègres.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau No 54, rue Toulouse,

EN vertu d'une résolution adoptée le 26 novembre 1851, par les directeurs de la Compagnie du Desséchement de la Nouvelle Orléans, il sera vendu, à l'encan, mercredi 17 courant (décembre) à midi, à la Bourse St-Louis, les esclaves ci-après décrits appartenant à ladite Compagnie, savoir:

1—PHILIP, nègre commandeur, âgé de 50 ans			
2—ANTOINE,	do	do	50
3—NELSON,	do	do	45
4—BIG TOM, griffe,	do	do	30
5—TOM FOX, nègre,	do	do	44
6—CAIN,	do	do	44
7—JIM,	do	do	42
8—PETER,	do	do	40
9—DENIS, ayant une hernie,			55
10—DANIEL BROOKS,			28
11—DANIEL MARTIN,			35
12—BACCHUS,			41
13—CLEMSIMON,			45
14—CHARLES GUESNARD,			45
15—CELESTIN, ayant une hernie,			45
16—AUGUSTIN,			43
17—WILLIAM, griffe, charpentier,			30
18—MORRIS, nègre ingénieur			30
19—CASIMIR,			30
20—AMOS,			60
21—JACOB,			46
22—JOHN HALL,			35
23—GEORGE,			40
24—MATHEW,			43
25—JOSHUA,			48
26—MELITTE, négresse, cuisinière et domestique de maison,			40
27—EPHRAIM, nègre,			40
28—CECILE, sa femme, cuisinière, et leurs enfants			30
29—RICHARD,			3
30—EPHRAIM,			5
31—Et un jeune enfant d'un an.			

La vente sera sans réserve aucune.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à 6 mois et un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur les esclaves et en cas de non paiement à échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
1 déc

STEAMERS DU PACIFIQUE—PORTANT LA MALLE.

La seule ligne directe.

Pour la Californie et l'Orégon.—(Par la voie de la Havane et de Chagres.)—Prix réduits.—Le beau steamer PHILADELPHIA, sous le commandement du capt. W. J. Brown. Ce navire a une double machine, et partira mercredi 10 décembre à 9 heures du matin. Il se [illegible] steamers du Pacifique partant de Panama [illegible]

Prix du Passage:

[illegible] $70, seconde chambre [illegible] $25, entrepont $25.

Pour passage ou fret, s'adresser à ARMSTRONG HARRIS & Co, Agents
1 dec 43, rue Natchez [illegible] Camp

Compagnie des steamers des Etats Unis.

POUR NEW-YORK.—Touchant à la Havane et [illegible] pendant, à la Havane, [illegible] steamship [illegible] pour Key-West et Charleston—Le magnifique steamer à double machine PHILADELPHIA, capt. W. H. Brown, partira de son wharf [illegible] place Jackson mercredi 10 décembre à 9 heures du matin. Les passagers pour New-York seront transférés à la Havane à bord du magnifique steamer Georgia. [illegible]

Pour fret et passage [illegible] au bureau de la compagnie, 35 rue des Magasins

JAMES E JENNINGS,
[illegible] Agent

STEAMERS DE LA LIGNE ENTRE NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers ayant double machine UNITED STATES [illegible] tonneaux, capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kennedy Coulliard, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans à [illegible] heures de l'après-midi à New York, à bord heures du matin à la Nouvelle-Orléans. Pour la commodité du public, les heures de départ [illegible] Parti de New-York [illegible]

[illegible]

Le fret par ces steamers [illegible]

[illegible]

JAMES BROOKS & Co, 45 Broad St [illegible] à la Nouvelle-Orléans, à BABCOCK & PENNELL.

Paquebot des Attakapas.—Le steamer [illegible] ANNA No 2, capitaine J. J. Labar, commencera ses voyages réguliers dans cette ligne, le samedi 6 du courant à midi, [illegible] St-Martinville, Nouvelle Ibérie, et Franklin. Pour fret ou passage [illegible]

[illegible]

Paquebot des Attakapas.

[illegible]

[illegible] MAT JOHNSON [illegible]

[illegible]

POUR CHAGRES.—La goélette [illegible] NOLLE, capitaine [illegible] chargement engagé partira pour [illegible]

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au [illegible] ou à C WICKHAM
27 nov 35, rue de Canal

POUR LE HAVRE.—Le paquebot NEW ENGLAND capt. [illegible] ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 300 balles de coton s'adresser à H V BAXTER, 78, Commune

Pour passage ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, au poteau 30, 2me municipalité. 25nov

Pour le Havre.—Le magnifique paquebot ISAAC BELL, capitaine Johnson, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour la balance du fret, s'adresser à H V BAXTER, 78, Commune

Pour passage ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau [illegible] 2me Mun. [illegible]

Pour le Havre.—[illegible]

[illegible]

POUR MARSEILLE.—[illegible]

[illegible]

H V BAXTER,
[illegible] 78 Commune

Pour Liverpool.—Le beau navire [illegible] JOHN CUMMING, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au [illegible] 2me Municipalité, ou à
H V BAXTER,
[illegible] 78, Commune

Pour Campêche.—La goélette [illegible] doublée et chevillée en cuivre, [illegible] Woodhouse partira [illegible] Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à DELVAILLE & MORENO,
21 nov 34, Vieille Levée

Pour la Havane.—Le brick paquebot ALAMO GRAY, capt Schneider ayant [illegible] partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour la balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSEPH MITCHELL,
20nov 30, Poydras

POUR LA HAVANE.—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, MOUNT VERNON, capt. Henry Cal, ayant une partie de son chargement engagé, partira pour [illegible] Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à DELVAILLE [illegible]
[illegible]

POUR LE HAVRE.—[illegible] régulier et fin voilier LEMUEL [illegible] ayant la majeure partie de son chargement engagé [illegible], est maintenant en charge [illegible] partira dans le plus bref délai, s'adresser à H V BAXTER

Pour passage ayant de magnifiques emménagements pour chambre [illegible] s'adresser au capitaine à bord au poteau [illegible] Municipalité.

N. BRADNER SMITH

Marchand Commissionnaire,

A reçu une commission pour [illegible] représenter des [illegible] ans, pour [illegible] serments, prendre des dépositions, [illegible] les preuves. Il tient ses pouvoirs des cours des États suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI [illegible] & TEXAS. [illegible]

EN magasin et à vendre par la soussignée:

200 caisses vin rouge St-Julien, [illegible]

100 quarts pipes cognac Durand Jr, Cognac, Martin & Co, 100 huitièmes do;

150 caisses prunes, abricots et [illegible] de vin;

30 barriques vin rouge bon ordinaire;
30 do do Margaux;
30 do do Brane Mouton 1845,
200 paniers huile Pagalot;
100 do do A A Capmetto & Co, Marseille;
100 dame jeannes de 1, 2 et 4 gallons;
200 demi caisses macaroni et vermicelle d'Italie;
20 caisses [illegible] do
DOMINIQUE LABATA,
1 déc 6—10, [illegible]

REÇU par navire Reindeer de Bordeaux—
100 paniers Guignolet d'Angers;
20 barils vinaigre supérieur, à vendre par
2 déc HENRY VALETON, 90, St-Louis